



## A TOUTES LES FEDERATIONS NATIONALES

Concerne : Tapis licenciés

Cher Président,

Comme vous devriez le savoir, en début d'année, United World Wrestling a annoncé une nouvelle procédure pour l'octroi de licence des tapis de lutte. Ce programme a pour but d'améliorer et de garantir de bonnes conditions pour la pratique de la lutte.

Premièrement, nous voudrions vous informer que vous pouvez trouver la liste des tapis licenciés sur notre site internet sur le lien suivant : <https://unitedworldwrestling.org/fr/governance/tapis-homologues>

Deuxièmement, nous tenons à vous rappeler que pour toutes les compétitions et l'entraînement à ces mêmes compétitions, les tapis utilisés doivent être licenciés par United World Wrestling, et leur installation conforme aux normes fixées par l'article des règles internationales de lutte.

Les organisateurs des Jeux Olympiques, jeux Continentaux, jeux Régionaux, des Championnats du Monde, Championnats Continentaux, Coupes du Monde, Coupes Continentales, finales des Golden Grand Prix, de toutes les catégories d'âge et de chaque style, ont l'obligation d'utiliser des tapis licenciés neufs. Pour toutes les autres compétitions internationales, les tapis doivent être licenciés mais pas obligatoirement neufs.

Nous vous informons que dorénavant, United World Wrestling va appliquer ces règles de manière stricte et que des contrôles aléatoires seront effectués par United World Wrestling.

En cas d'accident d'un lutteur lors d'une compétition ou d'un entraînement sur un tapis non licenciés, votre responsabilité pourrait être engagée.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

Meilleures salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Dusson'.

Michel Dusson  
Secrétaire Général  
United World Wrestling

*Corsier-sur-Vevey, le 21 mars 2017/tm*